

TABLE RONDE « RESSOURCES & EVALUATION »

Professeur Yahya HLAL - Docteur Pierre GEORGEAULT

Préambule

Il n'échappe à personne l'importance des ressources (corpus) dans l'ingénierie des langues pour la confection d'outils permettant l'emploi de la langue maternelle dans la technologie informatique d'aujourd'hui ainsi que les dispositifs pour évaluer objectivement l'efficacité de tels outils. Le constat actuel est la pauvreté des corpus pour le français, bien que des ressources non négligeables existent déjà, par rapport à l'anglais. Devant cet état de fait, il devient quasi indispensable de coordonner les efforts, de permettre la partageabilité des ressources existantes en vue de réaliser des objectifs communs liés à l'emploi du français qui représente le dénominateur commun des différents acteurs.

La table ronde a fait état de recommandations liées à la coordination globale de l'activité et l'établissement d'orientations communes. Cela suppose un effort de partageabilité des ressources qui ne se conçoit pas sans la mise en place et le respect d'une normalisation relative au fond et à la forme d'un côté et sous l'étude du côté juridique pour régler les droits de propriété et autres aspects connexes.

Recommandations de la table ronde

- 1) Mise en place d'une instance dont l'objet est la coordination, la diffusion, le support à la production de ressources linguistiques et l'élaboration d'orientations. Cette instance établira des liens pour accomplir ces tâches avec le LDC (Linguistic Data Consortium) et l'ELRA. Une telle instance pourrait être l'un des éléments de coordination de l'Institut Francophone de l'Ingénierie de la langue dont Monsieur Guillou a fait état lors de la séance d'ouverture
- 2) Promotion de la création de corpus en vue de la création d'outils de TLN et leur évaluation
- 3) Adoption des règles d'encodage du TEI (Text Encoding Initiative) en vue de permettre l'échange
- 4) création d'un groupe mixte d'infolinguistes et de juristes en vue de tenter de régler les droits de propriété et des règles d'échanges
- 5) Dans la création de corpus, privilégier les variétés linguistiques nationales tant pour l'écrit que pour l'oral
- 6) Promotion de ressources linguistiques multilingues : français langue partenaire de la francophonie; français autres langues
- 7) Soutien au développement d'outils linguistiques des langues partenaires
- 8) Promotion d'une nouvelle lexicologie pour la mise en place de dictionnaires explicatifs et combinatoires
- 9) Promotion d'outils pour la terminologie et son accès (INTERNET)
- 10) Promotion de la description du français en vue d'achever les aspects relatifs aux mots composés, les connecteurs et la polysémie